

**RÉUNION DU CONSEIL  
4 AVRIL 2018**

Lundi, le 4<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2018, une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prospere-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prospere-de-Champlain), à compter de 19 heures, à laquelle sont présents :

M. René Gravel, maire;  
M. Michel Croteau, conseiller;  
Mme Amélie Caron, conseillère;  
M. Louis-Philippe Gravel, conseiller;  
M. Patrice Moore, conseiller;  
Mme France Bédard, conseillère;  
Mme Chantal Dansereau, conseillère;

Formant quorum sous la présidence du maire René Gravel.

**ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

La Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Sandra Turcotte.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'avis de convocation à cette séance extraordinaire a été transmis à tous les membres du conseil. Cependant, le délai prévu à l'article 156 n'a pas été respecté compte tenu de l'urgence. Toutefois, tous les membres du conseil renoncent à cet avis de convocation et acceptent que les affaires suivantes soient discutées et décidées lors de la présente séance.

**2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Octroi de contrat à l'entreprise « LNA Laforest Nova Aqua »
4. Octroi de contrat à l'entreprise « Marcel Guimond et Fils inc. »
5. Période de questions relatives aux sujets de la séance
6. Clôture de la séance

**3. AFFAIRES NOUVELLES**

**2018-04-56**

**3.1 OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE « LNA LAFOREST NOVA AQUA »**

Il est proposé par France Bédard et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'octroyer à l'entreprise « LNA Laforest Nova Aqua » de Québec, un contrat pour des services d'expertise hydrogéologique dans le cadre des travaux de colmatage d'un trou de forage géotechnique sur le chantier de la réfection d'un ponceau dans le rang Price.

QUE le montant accordé est de 4 676,03 \$, taxes incluses.

Vote demandé par René Gravel

Adoptée

**2018-04-57**

**4. OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE « MARCEL GUIMOND ET FILS INC. »**

Il est proposé par Amélie Caron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'octroyer à l'entreprise « Marcel Guimond et fils inc. » de Saint-Adelphe, un contrat pour des travaux de colmatage du trou de forage sur le chantier de la réfection d'un ponceau dans le rang Price.

QUE le montant accordé est de 34 465,00 \$ plus les taxes afférentes.

Vote demandé par René Gravel      Adoptée

5.      **PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE**

**2018-04-58**

6.      **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par France Bédard et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 19 h 04.

Vote demandé par René Gravel      Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

---

René Gravel  
Maire

---

Sandra Turcotte  
Directrice générale adjointe et  
secrétaire-trésorière, adjointe